



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Prime Ségur pour tous

Question écrite n° 45072

Texte de la question

Mme Alexandra Valetta Ardisson appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le sort des professions oubliées des accords du Ségur de la santé, signés le 13 juillet 2021, dans un contexte de crise sanitaire qui a mis en lumière les difficultés et le manque de reconnaissance des personnels soignants. Si une augmentation de 183 euros net mensuels a notamment été actée pour de nombreux professionnels, certains d'entre eux n'en ont pas bénéficié. En effet, les salariés du secteur médico-social, notamment dans le domaine du handicap, n'ont pas été pris en considération dans l'octroi de cette augmentation et revendiquent aujourd'hui cette prime dite « prime Ségur ». Les APEI, notamment, font connaître depuis quelques mois leurs revendications et demandent une revalorisation salariale et de meilleures conditions de travail pour leurs salariés. Cette exclusion ne contribue pas à rendre attractif un secteur où le recrutement et le travail sont jugés difficiles, alors même que la société a considérablement besoin d'une meilleure prise en charge du handicap, tant pour les personnes handicapées elles-mêmes que pour leurs proches. Elle souhaite connaître les raisons qui ont conduit à ne pas inclure le secteur médico-social, dans toute sa diversité et toutes catégories d'emploi confondues, dans les légitimes revalorisations salariales des personnels soignants.

Données clés

Auteur : [Mme Alexandra Valetta Ardisson](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45072

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2022](#), page 2050

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)